



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
BANQUE CIC OUEST CIC ROYAN, 6 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 17200 ROYAN déclare et atteste
avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €

Mlle CLEROT Oceane, représentant de la société SAS A CHAQUE PIED SON SOULIER S.A.S., Société par
Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 28 RUE LE TERME
MARENNES 17320 MARENNES HIERS BROUAGE, déclare que cette somme représente le montant
immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société
par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mlle CLEROT Oceane	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera
bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des
Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six
mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 avril 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Thierry Goossens
Chargé d'Affaire Professionnels

